

 **Santé publique**

L'obésité progresse... Sa chirurgie se développe...

L'obésité progresse dans tous les pays. En France métropolitaine, parmi la population âgée de 18 ans ou plus, sa prévalence était de 11,3 % en 2003 et elle est de 15,0 % en 2012.

L'obésité se mesure avec l'indice de masse corporelle (IMC). Il s'obtient en divisant le poids d'une personne exprimé en kilos, par le carré de sa taille exprimée en mètres. Chez les adultes, de 25 à 29,9, l'IMC caractérise le surpoids ; à partir de 30, l'obésité. À partir de 40, il désigne une obésité morbide ou majeure. Celle-ci concerne environ 750 000 personnes en 2012.


L'obésité est un problème de santé publique car elle augmente le risque de diabète, d'hypertension artérielle, d'excès de cholestérol, de complications ostéo-articulaires et respiratoires. Quand l'IMC est supérieur à 40, il est possible de recourir à la chirurgie bariatrique, c'est-à-dire au traitement chirurgical de l'obésité. Deux procédés : soit limiter les apports alimentaires par une réduction du volume de l'estomac ; soit créer une malabsorption des aliments en court-circuitant un segment du tube digestif.

Dans *Études & Résultats* n° 1051 de février 2018 (6 pages), Philippe Oberlin et Christine de Peretti (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques – Drees) analysent la chirurgie de l'obésité et constatent ainsi qu'il y a « 20 fois plus d'interventions depuis 1997 ». De fait, le nombre de séjours pour une intervention de chirurgie bariatrique est passé de 2 800 en 1997 à 59 300 en 2016. Le taux d'hospitalisation a progressé : il est passé de 0,5 à 8,9 séjours pour 10 000 personnes résidant en France.

Les femmes représentent environ 80 % des patients opérés, mais l'augmentation du nombre d'interventions chirurgicales concerne les femmes et les hommes. L'âge moyen des patients opérés est de 41,6 ans en 2016. La grande majorité des patients sont âgés de 25 à 54 ans (76,0 %). La proportion des 55 ans ou plus tend à augmenter (elle est de 16,2 % en 2016).

Les deux auteurs ont également étudié les caractéristiques et les évolutions concernant les établissements pratiquant ces interventions chirurgicales (en 2016, 63 % dans le secteur privé lucratif). Enfin, ils analysent les types d'intervention. Au fil de l'article, ils insistent sur l'encadrement des pratiques par des recommandations, notamment celles de la Haute Autorité de santé (HAS).



 **À vos agendas**

 **Le 14 octobre, à Laval**
Les Foulées Roses 53



Le **dimanche 14 octobre**, de 9 h à 12 h 30, square de Boston, à Laval, l'association **Les Foulées Octobre Rose 53** organise la 6^e édition des **Foulées Roses en Mayenne**, dans le cadre du mois national de mobilisation Octobre Rose.

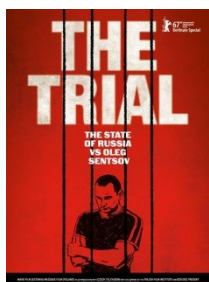
Renseignements et inscriptions : www.lesfouleesoctobrerose53.org



Les 11 et 12 octobre, à Laval Festival du film judiciaire : la parole en justice

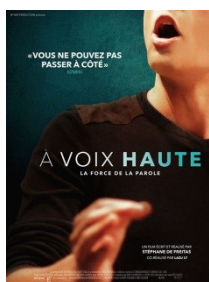
Les 11 et 12 octobre, au Cinéville de Laval, Atmosphères 53 organise sa 10^e édition du Festival du film judiciaire. La parole en justice sera à l'honneur « à travers une programmation variée abordant cette thématique sous ses multiples facettes, accompagnée par des invités spécialistes du cinéma et de la justice ».

► **Jeudi 11 octobre, à 18 h**, *The Trial : the state of Russia vs Oleg Sentsov*, documentaire d'Askold Kurov (Estonie, Pologne, République Tchèque, 2017, 1 h 15), avec la participation de Sandrine Treiner, directrice de France Culture.



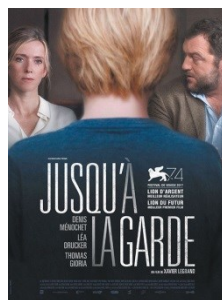
Août 2015, une salle du tribunal de Rostov-Don : un homme regarde à travers les barreaux de sa cage ; ses yeux révèlent que ses nerfs sont sur le point de lâcher. Aujourd'hui, il va connaître la sentence à laquelle il doit se soumettre : vingt ans de prison en Sibérie pour terrorisme. Cet homme, né en Ukraine, c'est Oleg Sentsov, réalisateur et activiste de Maidan. Il est accusé d'avoir mené un mouvement terroriste antirusse.

► **Jeudi 11 octobre, à 20 h 15**, *À voix haute, la force de la parole*, documentaire de Stéphane de Freitas (France, 2017, 1 h 39).



Chaque année à l'université de Saint-Denis, se déroule le concours « Eloquentia », qui vise à élire « le meilleur orateur du 93 ». Des étudiants de cette université issus de tout cursus, décident d'y participer et s'y préparent grâce à des professionnels (avocats, slameurs, metteurs en scène...) qui leur enseignent la prise de parole en public.

► **Vendredi 12 octobre, à 18 h**, *Jusqu'à la garde*, drame / thriller de Xavier Legrand (France, 2018, 1 h 33), avec la participation de M^e Cesbron, bâtonnier du Barreau de Laval, et d'Antoine Licoine, d'Atmosphères 53.



Le couple Besson divorce. Pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violences, Miriam en demande la garde exclusive. La juge en charge du dossier accorde une garde partagée au père qu'elle considère bafoué. Pris en otage entre ses parents, Julien va tout faire pour empêcher que le pire n'arrive.

► **Vendredi 12 octobre, à 20 h 30**, *Le procès contre Mandela et les autres*, documentaire de Nicolas Champeux et Gilles Porte (France, 2018, 1 h 46), avec la participation de Nicolas Champeux.



L'histoire de la lutte contre l'apartheid ne retient qu'un seul homme : Nelson Mandela. Il aurait eu 100 ans cette année. Il s'est révélé au cours d'un procès historique en 1963 et 1964. Sur le banc des accusés, huit de ses camarades de lutte risquaient aussi la peine de mort. Face à un procureur zélé, ils décident ensemble de transformer leur procès en tribune contre l'apartheid.

Tarif : 6 euros par séance (5,50 euros pour les adhérents d'Atmosphères 53).

La pensée hebdomadaire

« Ne rêvons pas de pouvoir abandonner notre planète, une fois celle-ci devenue pour nous invivable, pour rejoindre Mars ou un autre endroit de l'espace que nous aurons transformé selon nos désirs. Pensons aux incroyables efforts nécessaires pour maintenir en vie des astronautes à bord d'une station spatiale située à quelques encablures de la Terre. La seule mesure que nous devons respecter est celle de l'humanité tout entière. Envisager la survie de notre espèce sous la forme de colons martiens triés sur le volet et, pourquoi pas, soigneusement transformés, est-ce là raison garder ? Le ciel n'a pas fini de nous interroger sur notre terrestre et humaine condition. »

Jacques Arnould, chargé de mission pour les questions d'éthique au Centre national d'études spatiales, « N'oublions pas la Terre ! » (chronique), *La Croix* du 29 mai 2018.



CÉASsement vôtre !

QU?Z
Semaine 39
2018

